



LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Depuis l'élection de l'actuel Comité Directeur, en juin 1996, force est de constater que **le développement du jeu d'échecs s'est accéléré** : un vrai travail de fond récompense nos efforts 7 ans plus tard.

En effet, **tous les records ont été battus en ce qui concerne le nombre de licenciés** (voir le tableau ci-dessous), **notre budget se développant, lui aussi, dans les mêmes proportions** :

Saison 95/96, budget de 32 000 F soit 4 878 € - Saison 03/04, budget de 233 940 F soit 35 664 €.

Bravo à tous les Dirigeants de nos clubs, qui ont œuvré dans ce sens, et au club Lyon Olympique Echecs qui nous prête, depuis plusieurs années son précieux secrétariat nous permettant d'être à la hauteur de nos ambitions.

Dans cette progression l'effet « Jeu d' Echecs Sport » n'est pas à négliger :

- en janvier 2000 un arrêté ministériel nous annonce que notre Fédération a été reconnue discipline sportive : saluons la FFE pour cette réussite !
- en mars 2002, la Ligue du Lyonnais est sollicitée par le Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes (C. R. O. S.). Elle accède au Fonds National du Sport (F. N. D. S.) et obtient pour la première fois des subventions grâce à l'excellent dossier construit par le Président Bernard PAPET.
- en janvier 2003, la Ligue devient adhérent officiel du C. R. O. S. Rhône-Alpes.
- le 25 avril 2003, le Comité Rhône Echecs entre, à son tour, au Comité Départemental Olympique et Sportif (C. D. O. S.) mais avait déjà accès, depuis 1998, à plusieurs subventions (qui lui étaient versées par d' autres organismes).

6) QUESTIONS DIVERSES

M. CRESTON intervient brièvement sur « l'événement » Vitalsport-Décathlon qui se déroule les 13 et 14 septembre. Il distribue des documents qui expliquent l'ensemble de cette action et en profite pour remercier les 4 clubs partenaires de l'événement : Corbas Echecs, Cercle de l'Echiquier de Vénissieux (nouveau club), Saint-Priest Echecs et bien évidemment le Cascol Lyon Echecs.

Puis il intervient de nouveau sur le dossier qu'il a défendu au Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône (C. D. O. S.). Il a parfaitement réussi sa mission puisque lors de l'Assemblée de cette association le 25 avril dernier, le Comité Rhône Echecs est entré, à son tour, dans ce Comité Olympique. Un vote a eu lieu ; 53 sports étaient représentés : 2 ont voté contre, 51 pour.

Arrêté du 19 janvier 2000 relatif à l'agrément de l'association dite « fédération française des échecs »

Vu L. n° 84-610 du 16/07/1984 mod. ; D. n° 85-237 du 13/02/1985 ,

- ART. 1ER : L'agrément prévu à l'article 2 du décret du 13 février 1985 susvisé est accordé à l'association dite « fédération française des échecs ».
Siège social : 3, place Jean Jaurès
BP 2022 - 34024 MONTPELLIER Cedex 1
- ART. 2 : Le directeur des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la jeunesse et des sports.

Fait à Paris, le 19 janvier 2000
Pour la ministre de la jeunesse et des sports
et par délégation,
le directeur des sports
Joël DELPLANQUE



ÉDITO

par Jean-Claude Loubatière

Les Échecs sont Sport!

Marie-George Buffet a pris la décision qui donne aux joueurs d'Échecs la reconnaissance qu'ils désiraient avant tout.

Saluons son sens de l'écoute, sa lucidité, sa détermination à faire évoluer les choses, son courage. Un grand merci, Madame la Ministre.

Cette reconnaissance est le résultat de nos démarches – dossier, rencontres au Ministère avec Marie-George Buffet –, mais c'est aussi le résultat de l'évolution de notre Fédération, qui a véritablement changé de dimension. Elle a procuré une immense joie à tous. Les témoignages de félicitations ont afflué au Secrétariat fédéral.

Nous entrons maintenant dans le domaine du Sport.

Chacun, à son niveau, va trouver d'autres interlocuteurs, plus proches de nos préoccupations, de nos besoins, intéressés par nos projets.

Une législation spécifique nous attend, toutes les structures sportives, une autre presse pour nos résultats.

Une nouvelle ère s'ouvre maintenant pour les Échecs français.

La Fédération Française des Échecs est Fédération sportive.

Les Ligues régionales et les Comités départementaux bénéficient directement de l'agrément fédéral, sans demande supplémentaire. Les Clubs doivent solliciter l'agrément Sport en réclamant un dossier à la D.D.J.S. Ils auront à joindre le certificat d'affiliation à la F.F.E. qui leur a été envoyé.

Ligues et Comités peuvent prétendre aux subventions du Fonds National de Développement du Sport dès à présent (les demandes se font en mars), les Clubs devront attendre leur agrément.

Pour la rentrée, les Jeunes de 10 à 18 ans dont la famille perçoit l'allocation de rentrée scolaire (ARS) auront accès au Coupon Sport destiné à faciliter la pratique sportive par le plus grand nombre. (Une aide de 100 à 300 F pour les inscriptions dans les Clubs agréés).

PROCHAINES PARUTIONS

n° 35	:	15 avril
n° 36	:	1 ^{er} juin
n° 37	:	15 juillet
n° 38	:	15 septembre

ABONNEMENT: 7 numéros

	France
Licenciés Seniors	: 50F
Autres affiliés à la FFE	: 70F
Non affiliés	: 100F
Etranger	: + 20F

FFE. - BP 2022
34024 Montpellier - Cedex 1

ÉCHEC ET MAI n°34

5

Par arrêté de Marie-George Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports, en date du 19 janvier 2000, la Fédération Française des Échecs est reconnue Fédération sportive

L'Assemblée Générale de l'an 2000 restera dans les annales de la Fédération Française des Échecs. Après avoir brossé un vaste tableau de la situation à ce jour, montrant que la FFE est devenue tout à fait comparable à beaucoup de grandes Fédérations sportives, le Président Loubatière rappela que la reconnaissance comme Sport, pour laquelle tous les dirigeants fédéraux s'étaient battus depuis plus de 50 ans, était devenue

vitale pour la poursuite de notre progression.

Le Président annonce alors que cette Assemblée sera historique pour les Échecs Français. Il se lève et déclare:

«Mesdames, Messieurs... Par décision de Madame Marie-George Buffet, Ministre de la Jeunesse et des Sports, en date du 19 janvier 2000, la Fédération Française des Échecs vient d'être reconnue Fédération sportive!»

Les participants, un moment incrédules, se lèvent à leur tour et saluent la nouvelle par une véritable ovation.

Le secret avait été bien gardé, et seuls étaient au courant, les membres du Bureau fédéral, Georges Beck, Jean Bertrand, Thierry Foissez, Christian Bernard, Maxime Le Garrec et Damir Levacic. Jean-Claude Loubatière avait rencontré Marie-George Buffet, début janvier et la Ministre lui avait confié que la décision était imminente.

Le Président avait fait le maximum pour que la nouvelle arrive avant l'A.G. afin que les représentants des Clubs en aient la primeur.

Depuis sa création, la Fédération Française des Échecs désirait ardemment cette reconnaissance et les demandes se sont succédées à travers les temps avec des réponses toujours négatives.

Dans nos archives, on retrouve un compte rendu d'une audience accordée aux dirigeants de l'époque le



Dès l'annonce faite, Jacques Lambert, Président de la FFE de 1976 à 1987, se précipite pour congratuler Jean-Claude Loubatière.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SPORTS

Arrêté du 28 mars 2022 accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport

NOR : SPOV2209969A

La ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 131-14, R. 131-25, R. 131-26-1, et R. 131-26-2 ;
Vu l'avis du Comité national olympique et sportif français en date du 1^{er} février 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport susvisé est accordée jusqu'au 31 décembre 2025 à la fédération sportive désignée ci-après pour la pratique de la discipline indiquée :

Nom de la fédération sportive	Discipline déléguée
Fédération française des échecs	Les échecs

Art. 2. – Le présent arrêté est publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 mars 2022.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des sports,
G. QUÉNÉHERVÉ